

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 14 avril 2014**  
~~~~~

**ELECTION DE L'EXÉCUTIF
NEUVIÈME VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 14 avril 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Monsieur Grégory BRO, Monsieur Jean-Claude CROS, M. Jean-Claude MARC, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Mme Anne-Marie BIZEUL, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Amélie MATEO, Monsieur Bernard SALLES, Madame Edwige GENIEYS, Madame Viviane RUIZ, Madame Marie-Françoise NACHEZ, M. Philippe MACHETEL, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Evelyne GELLY, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Jean-François SOTO, M. Bernard GOUZIN, Mme Nicole MORERE, Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Max ROUSSEL, M. David CABLAT, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Isabelle ALIAGA, Madame Véronique NEIL, Madame Lucie TENA, Madame Chantal COMBACAL, Monsieur Christian VILOING, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Monsieur Christophe GAUX, Mme Florence QUINONERO, Monsieur Guy-Charles AGUILAR -Mme Martine BONNET suppléant de Monsieur Marc HENRY

Excusés :

Monsieur Alexis PESCHER

Quorum : 25	Présents : 48	Votants : 45	Pour 28 Contre 17 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	--------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-10, L.5211-2, L.2122-4 et L.2122-7;

Vu que le nombre de vice-présidents a été fixé à dix ;

Vu la candidature de Monsieur Patrick LAMBOLEZ ;

Vu la candidature de Monsieur Bernard SALLES ;

Vu la désignation de Monsieur Olivier SERVEL par Monsieur Patrick LAMBOLEZ pour surveiller la régularité des opérations de vote et procéder au dépouillement ;

Vu la désignation de Monsieur Grégory BRO par Monsieur Bernard SALLES pour surveiller la régularité des opérations de vote et procéder au dépouillement ;

Considérant que les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin secret uninominal majoritaire, le cas échéant à deux ou trois tours ;

Après avoir voté à bulletins secrets,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à la majorité des suffrages exprimés avec 45 suffrages exprimés au premier tour, dont 28 voix pour Monsieur Patrick LAMBOLEZ, 17 voix pour Monsieur Bernard SALLES et 3 votes blancs,

- d'élire Monsieur Patrick LAMBOLEZ à la neuvième vice-présidence de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et le déclare installé.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 963 le 17/04/14
Publication le 17/04/2014
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 17/04/2014
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140414-lmc167019-DE-1-1
Le Président de la communauté de communes
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

